



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 14 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze juin à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRÉSENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - KAZIMIERCZACK- MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM BARBERA - BAZART - CRIQUET - CURETTI - DAGUZAN - FAGUET - FAU - FOURNIER (Suppléant) - GARDELLE - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MONTAGNE - MOULET - NUNES - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE.

N° 2022/62

Objet : Economie : ZA Condoumines - Vente d'une parcelle de terrain à M. Adrien BENOIST

Monsieur le Président fait état du projet de M. Adrien BENOIST, gérant de trois enseignes « V and B » dans le Tarn, spécialisées dans la vente de vins et bières.

Avec l'ouverture prochaine d'une quatrième enseigne, M. Adrien BENOIST souhaite implanter un local de stockage et de logistique sur la ZA Condoumines à Fréjeville tout en projetant d'autres évolutions pour son activité.

Afin de permettre à cet entrepreneur local de se développer, Monsieur le Président, propose aux membres du conseil, de vendre à M. Adrien BENOIST, domicilié 6, impasse des Muriers - 81570 Fréjeville, le lot n°7, situé le long de la D112, d'une surface de 2.485 m² à détacher de la parcelle ZB n°101, pour un montant de 24.850 € HT soit 10 € HT/m² sur la ZA Condoumines à Fréjeville.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- accepte de vendre un terrain de 2 485 m² à M. Adrien BENOIST correspondant au lot n°7, à détacher de la parcelle ZB n°101 pour un montant de 24.850 € HT soit 10 € HT/m² sur la ZA Condoumines à Fréjeville,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'acte notarié.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 15 juin 2022



Le Président,
Thierry BARDOU